

ACTUALITÉS

Vive le latin!

CHRISTIAN RIOUX
à Paris

Le 11 février dernier vers midi, l'agence de nouvelles italienne ANSA a été la première à annoncer la démission du pape Benoît XVI. Pourtant, l'agence n'avait accès à aucune source privilégiée. Son arme secrète était une simple journaliste, Giovanna Chirri, qui assistait avec une poignée de collègues à un consistoire réunissant des cardinaux. Contrairement à ses confrères, Giovanna Chirri a immédiatement compris ce qui se passait lorsque le pape annonça en latin qu'il n'était plus apte à exercer ses fonctions. La nouvelle a aussitôt fait le tour du monde et les collègues de Giovanna en furent quittes pour aller rêver leurs déclinaisons.

Après avoir mariné si longtemps dans l'eau bénite, voilà que nous avons oublié jusqu'à l'existence du latin

langue qui est au français ce que les mathématiques sont à la physique. À l'exception des écoles privées qui appliquent le programme français, le seul établissement québécois où l'on recite encore *rosa, rosam, rosæ* est le collège Brébeuf. Et l'on nous parlera ensuite de la « démocratisation » du savoir!

Dans notre édition de samedi, un groupe de professeurs de l'Université Laval plaide pour le retour d'un enseignement des langues anciennes au secondaire. En ces temps d'utilitarisme galopant, ils risquent de passer pour de doux hurluberlus. Et pourtant. Ailleurs dans le monde, notamment en Allemagne et en Italie, le latin a encore droit de cité. Toutes les écoles secondaires de la France, même dans les banlieues les plus reculées, proposent une option latin offerte à tous. En France, 18% des élèves du secondaire suivent au moins un cours de latin. Plus important encore, les professeurs de français du secondaire, diplômés de lettres classiques, peuvent généralement enseigner le latin et le grec. Comprenez qu'ils ont étudié autre chose que la « communication » et les nouvelles théories pédagogiques à la mode.

◆ ◆ ◆

Comme le soulignent nos rêveurs de l'Université Laval, l'enseignement du latin aurait plusieurs vertus, surtout dans un pays où les programmes de français ont si radicalement expulsé la littérature. La première consisterait à renouer avec les racines gréco-latines de notre civilisation. À lire les programmes actuels d'histoire ainsi que d'éthique et de culture religieuse, on a l'impression que les Amérindiens et l'animisme ont eu plus d'influence sur la culture québécoise que la grande tradition gréco-latine. Ce qui est risible. À feuilleter certains manuels, on croirait même qu'un nouveau clergé, guère plus éclairé que l'ancien, a mis les humanités à l'index au profit de la pensée cool et jetable.

L'autre grande qualité de l'enseignement des langues mortes, c'est de forcer les élèves à l'un des exercices les plus formateurs qui soit: la traduction. Depuis que l'enseignement des langues vivantes est axé sur l'oral, la traduction est pratiquement disparue des écoles. Or, il n'y a rien de plus formateur que de s'interroger, pour traduire la pensée d'un auteur, sur le sens exact d'un mot, son étymologie et sa place dans la phrase. Cette discipline est le fondement même de tout travail sur la langue et, par voie de conséquence, sur les idées. À plus forte raison dans un pays où tant de nos élites parlent deux langues secondes.

Quel Québécois n'est pas admiratif devant la langue ni relâchée ni ampoulée du plus grand de nos chantres populaires, Gilles Vigneault? Or, qu'on me pardonne l'expression, l'auteur des *Gens de mon pays* n'est pas sorti de la cuisse de Jupiter. Il a d'abord été professeur de latin et fait toujours des versions latines pour garder la forme.

Dans les années 60, une certaine gauche anti-étatiste s'est déchainée contre l'étude du latin et du grec que le philosophe Pierre Bourdieu, dans sa haine des « héritiers », qualifiait de « gaspillage ostentatoire ». Il y a longtemps que cette gauche s'est alliée aux néolibéraux pour continuer à dépouiller l'école de la culture humaniste. Les premiers en avaient contre les élites et croyaient servir la cause du peuple en le privant de culture générale. Les seconds rêvaient d'employés compétents et adaptables à l'infini, donc pas trop cultivés. Ce mariage a produit la catastrophe que nous connaissons.

Il ne s'agit pas de redonner au latin la place prépondérante qu'il a eue. Mais, « sans le latin, c'est tout bonnement le « roman familial » du français qui devient illisible », écrivent Hubert Aupetit et Cecilia Suzzoni dans *Sans le latin* (éd. Mille et une nuits). Ils rappellent aussi que le latin est « le sésame d'un apprentissage ambivalent du français ». Pressés de passer à la « modernité », dans les années 60, nous avons bazaré le latin en même temps que nos « p'tits chars ». Nous voilà, 50 ans plus tard, à rêver d'un tramway pour Montréal. Si la coupe à blanc n'est plus acceptable dans nos forêts, pourquoi le serait-elle à l'école?



La première ministre Pauline Marois et le ministre de l'Agriculture, François Gendron, ont dévoilé jeudi à Baie-Saint-Paul la Politique de souveraineté alimentaire du Québec.

Aliments produits au Québec: l'État sera mis à contribution

MARTIN OUELLET
à Baie-Saint-Paul

Les écoles, les hôpitaux, les garderies et autres établissements sous la responsabilité de l'État vont être mis à contribution pour élargir le marché des aliments produits au Québec.

À l'occasion du lancement jeudi de la Politique de souveraineté alimentaire, la première ministre Pauline Marois a confirmé la mise en œuvre, d'ici la fin de l'année, d'une stratégie d'achat local propre aux établissements publics.

« Notre objectif est ambitieux, très ambitieux. Nous voulons que la proportion d'aliments du Québec consommés par les Québécois atteigne 50 %, nous voulons manger québécois », a déclaré M^{me} Marois, aux côtés du ministre de l'Agriculture, François Gendron. « Pour chaque point d'augmentation, on accroît de 75 millions de dollars les ventes des producteurs du Québec. Nous en serions à peu près aujourd'hui à 33 %. On a du chemin à faire », a-t-elle ajouté.

Hautement attendue, la politique gouvernementale a été présentée devant plus d'une centaine « d'acteurs du milieu » réunis pour l'occasion dans un hôtel de Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix.

Québec veut convaincre les distributeurs d'offrir davantage de produits locaux auprès des acheteurs du secteur institutionnel. La stratégie est « incitative » à l'endroit des distributeurs, mais n'est pas sans contrainte pour le gouvernement, a souligné le ministre Gendron.

« Oui, ça va être contraignant pour ce qui est de l'État. À partir du moment où le Conseil des ministres va adopter la politique d'exigence que

les institutions publiques privilégient [les produits québécois], il va y avoir des règles, des normes et des chiffres », a-t-il dit.

Pour favoriser l'achat local tout en respectant les règles complexes des ententes de commerce international, Québec fera valoir les vertus environnementales des aliments produits à proximité. « Ce sera par le biais de l'empreinte carbone, par le biais de la capacité de démontrer que les produits de proximité sont toujours de meilleure qualité et vertueux sur tous les éléments que l'on veut contrer dans la société: notre dépendance au pétrole, les gaz à effet de serre, etc. », a illustré M. Gendron.

Les enjeux liés à la Politique de souveraineté alimentaire seront discutés autour de la Table de concertation permanente regroupant une vingtaine de « partenaires » de divers horizons, comme l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des détaillants en alimentation (ADA), Equiterre, la Coop fédérée, Solidarité rurale du Québec (SRQ) et le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD).

Le monopole de l'UPA

La nouvelle politique et la création de la Table de concertation permanente répondent aux préoccupations du rapport Pronovost déposé en 2008, s'est félicité M. Gendron. Le gouvernement Marois s'est toutefois éloigné du rapport en évitant de remettre en question le monopole syndical exercé par l'Union des producteurs agricoles (UPA).

À cet égard, le ministre de l'Agriculture a dit s'en remettre aux producteurs eux-mêmes.

« S'ils ont à revoir les paramètres de l'instance qui les représente, je leur fais confiance, ça leur appartient », a-t-il expliqué.

Au chapitre de la protection du territoire agricole, le ministre Gendron a annoncé son intention de déposer deux projets de loi d'ici juin pour adoption à l'automne.

Ainsi, la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents et la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles seront modifiées pour prévenir la spéculation par des intérêts étrangers et pour resserrer les critères d'accès.

D'autres modifications pourraient être apportées pour mieux protéger les terres contre l'étalement urbain, a précisé M. Gendron.

Afin d'encourager la relève, souvent confrontée à de lourdes difficultés financières, Québec va également bonifier « jusqu'à 20 % » l'aide financière destinée aux jeunes agriculteurs. Les mesures de soutien « bonifiées » nécessiteront un investissement annuel supplémentaire de 3,8 millions de la Financière agricole.

Aussi, pour réduire les coûts de chauffage astronomiques des entreprises serricoles et leur permettre d'augmenter leur production, Hydro-Québec va offrir aux exploitants un tarif préférentiel, le tarif biénergie DT. « Je l'ai souvent répété: je veux que nos surplus énergétiques servent à créer de la richesse », a souligné la première ministre.

Sans préciser le coût de la mesure, M^{me} Marois a fait savoir que l'objectif était d'abaisser de 25 % la facture d'énergie des producteurs en serres.

La Presse canadienne

DETTE PUBLIQUE

Jacques Parizeau n'ébranle pas le gouvernement

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire
à Québec

La déconstruction du mythe de la dette québécoise par Jacques Parizeau n'ébranle pas trop le gouvernement de Pauline Marois, mais encourage les souverainistes des tiers partis.

« M. Parizeau a raison de dire qu'on n'est pas dans une situation telle que celle de certains pays européens, mais il n'en demeure pas moins que notre dette a beaucoup augmenté ces dernières années, a soutenu le ministre des Finances du Québec, Nicolas Marceau, jeudi matin. On demeure les plus endettés au Canada et, moi, je ne peux pas tolérer cet endettement-là. »

Le ministre réagissait aux propos de Jacques Parizeau qui affirmait, dans un texte publié dans les pages du *Devoir*, que les Québécois avaient « tort de s'énerver », car la situation est beaucoup moins sombre que ce que le gouvernement laisse entendre et ne justifie nullement les coupes à l'aide sociale et dans les garderies.

Directement touchée par cette affirmation, la ministre de la Famille, Nicole Léger, a

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Jacques Parizeau

réagi sans grand enthousiasme aux propos de l'ancien premier ministre lors d'une conférence de presse sur les négociations avec les garderies privées, auxquelles son ministère tente d'imposer des restrictions budgétaires.

« Oui mais, attention, parce que là, il y a un effort budgétaire qui est demandé. M. Parizeau ne nous compare pas nécessairement avec la Grèce ou d'autre pays [...], la dette est quand même préoccupante, puis on s'en occupe. »

Vers la souveraineté

Du côté de Québec soli-

taire, on se réjouissait de ce nouveau rappel à l'ordre de l'ancien premier ministre péquiste.

« Pour beaucoup de militants, non seulement souverainistes mais péquistes, M. Parizeau vient de leur demander de réfléchir, soutient Françoise David. Et moi, je suis bien contente qu'il le fasse. Je suis convaincue que ça va amener des gens à regarder du côté de QS, qui dit la même chose depuis plusieurs années. »

Pour le chef d'Option nationale, Jean-Martin Aussant, ce « texte fantastique » démontre que le Québec « a les moyens d'être un pays », un argumentaire que l'économiste utilise lui-même dans ses conférences et qui, espère-t-il, permettra de convaincre un certain nombre de souverainistes inquiets par l'état des finances de faire le saut. « L'état des finances publiques n'est pas un frein au projet souverainiste. »

Le Devoir

Lire aussi · Pas de déficit, mais un surplus d'un milliard. La deuxième partie du texte de Jacques Parizeau. Page A 9

Une rencontre entre Marois et « Rambo » crée la controverse

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

La première ministre Pauline Marois et le ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, ont rencontré Bernard « Rambo » Gauthier lors d'un passage à Sept-Îles en début de semaine.

Dans un reportage diffusé sur la chaîne régionale de Radio-Canada, on pouvait voir la première ministre se faire apostropher par un groupe de syndiqués de la FTQ-Construction qui exprimaient leur mécontentement au sujet de la Loi sur le placement syndical.

Une rencontre privée a par la suite eu lieu entre la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, et le leader de la section 791, Bernard « Rambo » Gauthier. Une information confirmée par son attachée de presse, Geneviève Héon, qui précise qu'elle a été la « ministre déléguée pour les écouter ».

Lors de la période de questions jeudi matin, les libéraux ont accusé le gouvernement de négocier avec « des bandits ». « Menaces de mort, violence, intimidation, discrimination, collusion, voilà quelques-unes des conclusions décrivant la situation prévalant dans l'industrie de la construction sur la Côte-Nord », a affirmé, en guise d'introduction, le député libéral Guy Ouellette. Quelle instruction la première ministre a-t-elle donnée à sa ministre des Ressources naturelles afin de faciliter le placement à Sept-Îles?

Pauline Marois s'est défendue en affirmant que, contrairement à l'ancien gouvernement, elle était à l'écoute des gens. « Il y avait des gens qui manifestaient là. On les a écoutés, on a échangé avec eux. Est-ce que vous allez nous reprocher cela? »

Le Devoir